

**Manuscrit 18 (K14)**  
**Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce**  
**14 novembre 1819**

. S<sup>t</sup> Loup, le 14 9<sup>bre</sup> 1819

. Mon cher ami,

. Nous avons eu le plaisir de recevoir ta lettre du 22 8<sup>bre</sup><sup>1</sup>, à laquelle j'aurais/ certainement eu celui de répondre plus tôt, si présumant que tu t'empresserais/ de m'envoyer la ratification, je n'eusse voulu t'épargner des frais de port déjà/ fort considérables, ainsi que tu observes toi-même avec grande raison. Ta dernière du/ 2<sup>2</sup> contenant la pièce dont il s'agit, nous est parvenue il y aura demain 8 jours. J'espérais/ d'un moment à l'autre pouvoir t'annoncer le résultat définitif de notre affaire ; ce qui m'/ a retardé jusqu'à présent, sans que je sois pour cela plus avancé ; car M<sup>ts</sup> les Prêteurs/ viennent encore de mettre un bâton à la roue ; ils exigent une caution pour le paiement des/ intérêts. M.M. Coste<sup>3</sup> ont bien voulu répondre pour nous ; mais l'acte de cautionnement dont/ ils ont présenté le modèle fournit matière à contestation pour des gens d'affaire aussi/vétilleux<sup>4</sup> ; voilà où nous en sommes. Cependant, Mon cher ami, le plus fort est fait, et/ tout me porte à croire que nous viendrons à bout de surmonter cette nouvelle difficulté./ J'espère même pouvoir te l'annoncer dans la huitaine ; j'en profiterai avec bien du/ plaisir pour me dédommager plus amplement du peu d'espace dont je puis disposer/aujourd'hui/. Ton cher neveu vient de copier une strophe élégiaque avec la musique et/ l'accompagnement. Il désire que je te les fasse passer et me prie de te faire agréer en/ même temps l'assurance de ses tendres et respectueux sentiments ; n'ayant pas eu jusqu'ici/ d'occasion pour t'adresser cette petite pièce, nous prenons quoique un peu tard le moyen/[le plus] sûr de te la faire parvenir, et je suis persuadé Mon cher ami, que tu seras bien aise/ de connaître ce second coup d'essai de ton neveu dans la carrière musicale. Il paraît que/le Sagittaire<sup>5</sup> nous presse assez vigoureusement la Sagette<sup>6</sup> dans les reins ; mais il faut/ faire bonne contenance : audaces fortuna juvat<sup>7</sup>. Peut être sauterons-nous de joie/ sous le signe de Capricorne<sup>8</sup>. Ce que tu nous dis du fâcheux contretemps que tu viens/ d'essayer, nous fait beaucoup de peine. Puisse l'heureuse réussite de ton expérience qui aura/ probablement eu lieu dans ce moment t'offrir à cet égard le plus juste et le plus doux/ dédommagement que tu puisses espérer ! Tu ne doutes pas du vif empressement avec lequel/ nous en attendons l'importante nouvelle. Le dernier procédé dont j'ai eu le plaisir de//

te parler, Mon cher ami, n'ayant pas à beaucoup près rempli mon attente, je suis à la/ recherche d'un nouveau moyen de transposer<sup>9</sup>, et j'ai déjà obtenu des résultats qui me donnent/ lieu de mieux augurer que je ne l'ai encore fait jusqu'ici. Je souhaite bien pouvoir t'annoncer/ dans ma prochaine lettre quelque chose de plus positif, de plus satisfaisant à ce sujet : je vais/ travailler en conséquence. Je te prie de m'excuser si j'ai tant tardé de te donner la note du produit/

<sup>1</sup> Cf. Lettre du 22 octobre 1819, MNN.

<sup>2</sup> Cf. Lettre du 2 novembre 1819, MNN.

<sup>3</sup> Les Coste (« père et fils » puis « frères ») faisaient partie des principaux créanciers des Niépce. Leur nom apparaît pour la première fois en 1819 (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 10 septembre 1819, MNN) et pour la dernière fois fin 1829 (cf. note manuscrite de Nicéphore datée du 21 décembre 1829 sur une lettre de Daguerre du 9 de ce même mois, ASR). Antoine Coste, maire de Chalon-sur-Saône de 1819 à 1821, avait quatre fils : Ferdinand, Théodore (banquier à Chalon), Jules et Pierre-Léon. Voir à ce sujet : PJ p.311.

<sup>4</sup> Vétilleux [en parlant d'une personne] : Qui s'attache au détail ou qui a la manie du petit détail (cf. dictionnaire TLF : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

<sup>5</sup> Signe du Sagittaire : du 22 novembre au 22 décembre.

<sup>6</sup> Sagette : Flèche (cf. dictionnaire TLF : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

<sup>7</sup> « *La Fortune sourit aux audacieux* » (« *Audentis Fortuna iuvat* »). Il s'agit du vers 284 du chant X de *L'Énéide* de Virgile. Dans ce passage, Turnus, roi des Rutules d'Ardeé, exhorte ses troupes à combattre et conclut son discours par cette phrase (source traduction : Bibliotheca Classica Selecta – <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Virg/VirgIntro.html>). Il est à noter que la majorité des citations latines utilisées par Niépce dans sa correspondance sont issues de l'œuvre de Virgile (voir notamment les lettres à Alexandre du Bard de Curley du 28 juin 1824 et du 25 octobre 1825, BNF, ou encore les lettres à Claude du 16 juillet 1816 et du 25 octobre 1816, MNN).

<sup>8</sup> Signe du Capricorne : du 22 décembre au 22 janvier.

<sup>9</sup> C'est à dire d'inverser les valeurs des images qu'il obtient, afin de les rendre positives.

de nos récoltes en vin : mais j'ai été tellement préoccupé de choses fatigantes que ça m'a échappé, / involontairement de la mémoire. Tu as fait ici 33 pièces de vin blanc et 10 de rouge pour ta part. / Nous en avons eu à Jambles<sup>10</sup> pour la nôtre 62 pièces et demie, et 10 à Mellecey<sup>11</sup>. Il est fâcheux / comme tu le dis fort bien que l'argent soit si rare ; ce qui fait que les denrées sont à vil prix. / Le vin de S<sup>t</sup> Loup<sup>12</sup> ne va guère au delà de 40 f la queue ; celui de Jamble n'ira peut-être / pas à cent francs. Cependant les vins de cette année approchent par leur qualité de ceux de 1811<sup>13</sup>. / Il en est de même du prix des grains : le plus beau froment était à 42 f le Bichet<sup>14</sup> de Tournus / au dernier marché. Encore avait-il un peu augmenté. Si le capricorne n'actionne pas un peu / les marchands il faudra nous retrancher dans le signe de la cruche<sup>15</sup> comme le pauvre //

*<En marge gauche de la première page, verticalement>*

crabe Bernard l'Ermite dans sa coquille pour éviter l'influence des poissons<sup>16</sup>. Adieu, Mon cher ami ; reçois de la part de ma femme / ainsi que de la mienne, nos embrassements les plus tendres et l'assurance de notre inaltérable attachement. Mille choses amicales / de toutes les personnes de ta connaissance. Tous nos gens te présentent leur respect ; les fidèles gardiens Pyrame et /

*<En marge gauche de la deuxième page, verticalement>*

Ténor ainsi qu'un petit minet fort caressant te / donnent chacun une paire de pattes en signe de / bonne amitié. /.

Angleterre/

://: Monsieur, /

Monsieur Niépce aîné, /

chez Monsieur-Piper-Barges-Builder /

à Hammersmith ; /

Hammersmith /

Middlesex /

Angleterre /

*<Cachets postaux>*

P. 70 P. – CHÂLONS-SUR-SAÔNE

F.P.O – NO.22 – 1819

4 o'Clock – 22 NO – 1819 EN

P.P.P.P.

---

<sup>10</sup> Jambles est un village situé à 15 kilomètres à l'ouest de Saint-Loup-de-Varenes. Les Niépce y possédaient des vignobles.

<sup>11</sup> Mellecey, petite commune appartenant au canton de Givry et située à 16 kilomètres au nord-ouest de Saint-Loup-de-Varenes.

<sup>12</sup> Saint-Loup-de-Varenes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Les Niépce y possédaient le domaine du Gras où ils passaient une partie de l'année et où Nicéphore réalisa une grande partie de ses travaux.

<sup>13</sup> Année de la « Grande Comète » (cf. Lettres de Claude du 16 juillet et du 2 novembre 1819, MNN).

<sup>14</sup> **Bichet** : Ancienne mesure de grains de capacité variable suivant les provinces (cf. dictionnaire TLF : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

<sup>15</sup> Signe du Verseau : du 20 janvier au 19 février.

<sup>16</sup> Signe du Poisson : du 19 février au 20 mars.